

# Règlement d'Atlas annexé au contrat d'intégration civique

## Principes importants chez Atlas

---

- un service égal pour tou.te.s intégrant.e.s
- le respect et la politesse
- pas d'agression

## Enregistrement de vos données

---

- Atlas enregistre vos données dans un dossier personnel. L'enregistrement est nécessaire pour votre programme d'intégration civique. Atlas respecte votre vie privée.
- Atlas demande et fournit des informations sur votre programme d'intégration civique aux organisations concernées. Atlas ne communiquera pas d'informations personnelles.
- Ne commencez-vous pas le cours ? Ou êtes-vous trop souvent absent.e ?  
Votre conseiller de programme communiquera ces informations au Sociale Dienstverlening (OCMW) ou au VDAB.

## Cours et services en ligne

---

Atlas estime que les compétences numériques sont importantes. Certains cours et services se déroulent en ligne.

- Atlas teste vos compétences numériques au début de votre programme. Vous ne pouvez pas suivre un cours en ligne ? Vous avez du mal à travailler en ligne ? Atlas vous permet de vous entraîner et d'apprendre.
- Vous fournissez vous-même un ordinateur, un portable ou une tablette pour le cours d'orientation sociale (MO). Vous n'avez pas d'ordinateur, de tablette ou de portable ? Vous pouvez vous adresser à Atlas, qui vous empruntera une tablette pour le cours de MO. Un membre du personnel vous en informera.

## Le programme d'intégration civique

---

### Vous êtes obligé.e de suivre le programme d'intégration civique ?

Il y a des modalités spéciales:

- Êtes-vous dans l'incapacité de participer à un cours ? Ou devez-vous changer de cours ?  
Il faut avoir une justification. Contactez votre conseiller de programme pour obtenir des informations.
- Dans certaines situations, vous risquez d'encourir une sanction:
  - Vous omettez de commencer le cours d'orientation sociale et/ou les cours de néerlandais.
  - Vous êtes fréquemment absent.e lors des cours d'orientation sociale et/ou lors des cours de néerlandais.
  - Vous avez un rendez-vous pour un test et vous ne vous présentez pas à ce test.
  - Vous ne travaillez pas et vous ne vous inscrivez pas au VDAB.
  - Vous ne travaillez ni étudiez, et vous ne faites pas de programme de participation de 40

heures.

- Votre conseiller de programme prend contact avec vous et vous ne réagissez pas.
- Vous ne voulez pas payer.

## **Vous n'êtes pas obligé.e de suivre le programme d'intégration civique ?**

Il y a des modalités spéciales :

- Atlas arrêtera votre programme dans les situations suivantes :
  - Vous décidez vous-même d'arrêter le programme d'intégration civique.
  - Vous omettez 2 fois de commencer le cours d'orientation sociale et/ou les cours de néerlandais.
  - Vous ne suivez pas de cours d'orientation sociale ou de cours de néerlandais pendant 6 mois.
- Voulez-vous signer un nouveau contrat d'intégration civique plus tard ? Cela est possible.  
Attention : Il se peut que vous deviez payer les cours d'orientation sociale et du néerlandais.

## **Vous vous rendez chez Atlas. Que faites-vous ?**

---

- Prenez rendez-vous avec votre conseiller de programme ou avec un service d'Atlas.
- Présentez-vous toujours à l'accueil. N'allez pas directement voir votre conseiller de programme.
- Attendez dans la salle d'attente. L'écran dans la salle d'attente vous indiquera quand ce sera votre tour. Veuillez noter qu'il y a parfois beaucoup de monde chez Atlas. Vous devez alors attendre plus longtemps.

## **Qu'est-ce qu'Atlas attend de vous ?**

---

- Vous êtes à l'heure pour votre rendez-vous, votre cours ou votre test.
- Êtes-vous incapable d'aller à votre rendez-vous, à votre cours ou à votre test ? Contactez toujours un membre du personnel ou le service.
- Avez-vous une question ? Contactez vous-même un membre du personnel.
- Vous participez activement au programme d'intégration civique.
- Il est interdit de fumer et d'être sous l'influence d'alcool ou de drogues chez Atlas ou dans le cours d'orientation sociale.
- Il est interdit de donner de l'argent ou des cadeaux à un membre du personnel.
- Vous respectez les accords convenus entre vous et votre conseiller de programme.  
Vous respectez les accords convenus lors du cours d'orientation sociale.  
Le conseiller de programme et l'enseignant d'orientation sociale discutent des accords avec vous.
- Avez-vous des enfants ? Demandez à quelqu'un dans votre entourage de garder vos enfants. Cela vous permettra de parler tranquillement avec le collaborateur ou de vous concentrer mieux pendant les cours ou le test.

## **Avez-vous une question ?**

---

Contactez votre conseiller de programme.

Ou envoyez un courriel à [atlas@antwerpen.be](mailto:atlas@antwerpen.be).

## Avez-vous une plainte ?

---

- Vous pouvez déposer plainte en utilisant le formulaire sur le site web d'Atlas :  
[www.atlas-antwerpen.be/fr/contact/formulaire-de-plainte](http://www.atlas-antwerpen.be/fr/contact/formulaire-de-plainte)
- Atlas examinera votre plainte et vous contactera.
- Votre plainte n'a-t-elle pas été traitée correctement ? Contactez la médiatrice d'Anvers :  
[www.antwerpen.be/nl/overzicht/ombudsvrouw/nieuws](http://www.antwerpen.be/nl/overzicht/ombudsvrouw/nieuws)

**Atlas vous souhaite bonne chance dans votre programme d'intégration civique !**

## Accords entre vous et votre conseiller de programme

---

### Que fait votre conseiller de programme ?

- Votre conseiller de programme vous accompagnera dans une langue que vous comprenez et dans laquelle vous pouvez vous exprimer.
- Votre conseiller de programme traitera vos questions et vos informations personnelles en toute discrétion.
- Votre conseiller de programme vous expliquera les objectifs et la valeur ajoutée du programme d'intégration civique. Votre conseiller de programme vous expliquera comment les atteindre.
- Vous discuterez ensemble de vos ambitions (par exemple: travailler, étudier, faire la connaissance de nouvelles personnes).
- Votre conseiller de programme vous informera de vos droits et obligations lors de votre programme d'intégration civique.
- Avez-vous des questions sur un sujet ou une situation ? Essayez de trouver les réponses vous-même. Votre conseiller de programme vous encadrera. Vous n'obtiendrez pas toujours une réponse immédiate.
- Votre conseiller de programme a beaucoup d'expertise concernant la vie en Flandre. Votre conseiller de programme vous orientera vers quelqu'un d'autre si vous avez des questions sur les sujets suivants :
  - l'emploi
  - les études
  - faire reconnaître votre diplôme
  - une école pour votre enfant
  - les activités de loisirs ou de volontariat
  - ...
- Votre conseiller de programme fera le suivi de votre progrès au cours de votre programme d'intégration civique :
  - votre participation au cours d'orientation sociale et aux cours de néerlandais
  - vos résultats du cours de MO et du test de MO
  - votre inscription au VDAB
  - les 40 heures d'activités sociales en néerlandais (programme de participation)

Votre conseiller de programme vous donnera du feedback.

Ne respectez-vous pas les accords conclus dans le programme d'intégration civique ? Vous risquez d'encourir une sanction.

- Vous aurez plusieurs contacts avec votre conseiller de programme au cours du programme d'intégration civique.

Le contact peut se dérouler via un entretien à Atlas, par téléphone, texto, vidéoconférence, email ou WhatsApp.

Votre conseiller de programme vous informera lorsque ces contacts seront possibles.

- Avez-vous un rendez-vous avec votre conseiller de programme et celui-ci est malade ? Un collaborateur vous contactera : nous annulerons le rendez-vous et examinerons votre question.
- Vous ne pouvez pas choisir vous-même votre conseiller de programme. Vous ne pouvez pas changer de conseiller de programme par après. Tous les conseillers de programme suivent les mêmes règles.

## **Que faites-vous lors du programme d'intégration civique ?**

- Vous respectez les accords repris dans le contrat d'intégration civique et le règlement d'Atlas.
- Vous prenez l'initiative lors de votre programme d'intégration civique.
- Votre conseiller de programme vous contacte-t-il ? Vous répondez toujours.
- Votre situation personnelle a-t-elle changé ?
  - Vous avez une nouvelle adresse.
  - Vous avez un nouveau numéro de téléphone ou une nouvelle adresse électronique.
  - Vous avez trouvé un emploi. Ou vous n'avez plus d'emploi.
  - Votre situation de séjour change.
  - Vous changez votre nom.

Contactez toujours immédiatement votre conseiller de programme.

- Vous voulez faire reconnaître votre diplôme ?

Atlas peut vous aider dans vos démarches auprès de NARIC-Vlaanderen. Un employé vous indiquera les documents nécessaires.

Atlas peut envoyer votre dossier à NARIC-Vlaanderen jusqu'à 3 ans au maximum à compter à partir de la date de votre contrat d'intégration civique.

Remettez vos documents à Atlas au plus tard 3 mois avant cette date d'échéance.

L'employé a besoin de temps pour préparer votre dossier.

## **Vous avez terminé votre programme d'intégration civique ?**

Avez-vous atteint les objectifs de votre programme d'intégration ? Votre conseiller de programme vous remettra un certificat d'intégration civique.

Votre conseiller de programme ne vous accompagnera plus.

## Accords concernant le cours d'orientation sociale (MO)

---

Les accords sont les suivants et s'appliquent à:

- tous les participants au cours
- toutes les leçons en ligne
- toutes les leçons en classe
- pour tous les devoirs
- toutes les activités avec votre groupe-classe.

### Comment le cours de MO est-il organisé ?

- Vous travaillez avec d'autres intégrant sur les objectifs de l'orientation sociale. Ces objectifs décrivent :
  - ce que vous devez comprendre à la fin du cours
  - ce que vous devez être capable de faire à la fin du cours
  - les valeurs et normes importantes
- Pendant le cours, vous aurez des leçons, des tâches et des activités à faire. Toutes les leçons, tâches et activités sont importantes afin :
  - atteindre les objectifs de MO
  - réussir l'évaluation pendant le cours
  - réussir le test de MO après le cours
- Vous suivez le cours en partie en ligne et en partie en classe.
- Vous suivez le cours dans une langue que vous parlez et comprenez. Vous maîtrisez la lecture et l'écriture dans la langue du cours. Pour certains cours, il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire.
- Vous êtes encadré.e par un ou plusieurs enseignants.
- Vous êtes vous-même responsable de vos actions dans les cours et des résultats de votre test MO.

### De quoi avez-vous besoin pour un cours de MO en ligne ?

- Vous avez besoin d'un **ordinateur, d'un portable ou d'une tablette**.  
ne pouvez pas suivre le cours avec un smartphone.
- une **adresse électronique personnelle**  
Vous recevrez un profil Google pour suivre le cours d'orientation sociale. Pour créer ce profil, vous aurez besoin d'une adresse électronique. Vous n'avez pas d'adresse électronique ? Atlas vous en créera une. Vous apprendrez à utiliser l'adresse électronique sur votre propre smartphone.
- **les connaissances de base en informatique**  
Vous devrez disposer de compétences numériques pour les leçons et les devoirs en ligne. Vous pouvez vous entraîner et apprendre via Atlas.
- votre **propre casque ou vos propres écouteurs**  
Ils évitent aux personnes qui vous entourent d'entendre les autres élèves et votre professeur. Ainsi, nous garantissons le respect de la vie privée.
- Vous avez besoin d'un **endroit calme** pour pouvoir vous concentrer et vous exprimer.
- Atlas vous a **emprunté une tablette ?**  
Respectez les accords repris dans le document 'Emprunter une tablette à Atlas'.
- Avez-vous des **enfants?**  
Cherchez une garderie pour vos enfants.

## Quelles sont les règles à respecter dans les bâtiments ?

- Vous ne pouvez fumer que dans la zone fumeur. Il est interdit de fumer dans le bâtiment, devant les portes de l'école ou dans la cour de récréation.
- Vous venez en trottinette ? Vous ne pouvez pas emmener votre trottinette dans le couloir. Mettez votre trottinette dans l'abri à vélos.
- Seuls les étudiants des cours d'orientation sociale sont autorisés à entrer dans le bâtiment où se donnent les cours d'orientation sociale. Vous voulez amener quelqu'un avec vous ? Demandez d'abord l'autorisation de votre professeur.

## Qu'est-ce qui est important pour l'évaluation de votre cours de MO ?

Atlas fera 2 évaluations:

1. L'enseignant.e vous évalue pendant le cours.
2. Vous passez un test après le cours.

Vous pouvez consulter toutes les informations dans le règlement d'évaluation du cours d'orientation sociale.

## Qu'attend Atlas de vous pendant le cours ?

- **Suivez toutes les leçons et activités.** Cela est important pour :
  - votre enseignant. Votre enseignant se servira des informations des leçons et tâches précédentes pour préparer les leçons suivantes.
  - votre groupe-classe. Vous apprenez à connaître les étudiants de votre classe. Vous apprenez les uns des autres.
  - Vous-même. Vous avez besoin des informations contenues dans les leçons et les activités. Avez-vous eu trop d'absences ? Si tel est le cas, l'enseignant.e vous donnera une évaluation négative.
- **Soyez à l'heure.**
- **Suivez le cours du début à la fin.** Ne prenez pas d'autres rendez-vous pendant les heures du cours.
- **Participez activement** à la leçon et aux activités.
- Vous avez une tâche à accomplir ? **C'est vous qui faites la tâche.** Remettez le travail à votre enseignant à la date convenue.
- **Éteignez votre téléphone portable ou votre smartphone ou mettez-le en silencieux.** N'utilisez votre téléphone portable que pour les exercices.
- **Respectez les autres étudiants :**
  - Ne publiez pas de déclarations d'autres étudiants ou de l'enseignant sur les réseaux sociaux.
  - Écoutez quand quelqu'un prend la parole.
  - Donnez votre avis poliment.
  - Respectez les opinions des autres étudiants.
  - Collaborez avec les autres étudiants.
  - Laissez les autres étudiants suivre le cours tranquillement.
- Pendant les **cours en ligne** :
  - Vous allumez votre caméra pour toute la leçon.
  - Vous montrez votre visage

- vous restez assis.e devant l'écran.

### **Vous souhaitez contacter votre professeur?**

- Contactez votre professeur pendant la **durée de vos cours**. Contactez votre professeur pendant ses heures de travail.
- Avez-vous terminé le cours ? Contactez votre conseiller de programme.

### **Vous souhaitez contacter les étudiants de votre classe ?**

Il existe généralement un **groupe WhatsApp** par groupe de classe.

Vous souhaitez contacter un autre étudiant personnellement? Demandez d'abord l'autorisation de cet étudiant.

### **Vous ne pouvez pas venir? Vous êtes en retard ?**

- Contactez votre enseignant avant le début de la leçon ou de l'activité.
- Donnez une justification : vous êtes malade ou il y a une urgence.
- Vous avez raté le début du cours ? Si tel est le cas, vous ne pourrez plus participer à ce cours-là. Vous ne pourrez pas non plus passer le test.
- Vous demandez à l'enseignant des informations sur la leçon ou l'activité. C'est à vous de traiter les informations.

### **Votre enseignant annule-t-il le cours ?**

Votre enseignant vous donnera une tâche à faire. Ne faites-vous pas la tâche ? L'enseignant enregistrera votre absence.

### **Attention:**

Ne respectez-vous pas les accords fixés ? Atlas examinera la situation et décidera quelle action sera prise.

Il peut s'agir des actions suivantes :

- Vous recevez un avertissement.
- Vous devez arrêter la leçon.
- Vous avez un entretien avec votre conseiller de programme ou votre enseignant.e.
- Vous recevez une évaluation négative pour le cours.
- Vous devez arrêter l'ensemble du cours.

**Nous vous souhaitons bonne chance dans votre cours d'orientation sociale !**